CONSULTATION N° 26M030

ACCORD-CADRE FOURNITURE DE PAPIER

REPONSES AUX QUESTIONS

Question n° 1 :

« Bonjour, Pouvez-vous nous confirmer que le cahier des charges comporte du 75 g/m² /160 et 250 g/m² 100% "recyclé" et nous confirmer le cas échéant le CIE ainsi que la marque distributeur ou usine pratiquée. Merci d'avance »

Réponse n° 1 :

Nous vous confirmons que le cahier des charges comporte du 75, 160 et 250 g/m² en version 100% recyclé.

Le CIE doit être égal ou supérieur à 145.

Aucune marque ou usine de fabrication n'est imposée.

Hôtel de ville
181 route de Lyon
67400 Illkirch-Graffenstaden

Tél. 03 88 66 80 00
contact@illkirch.eu

www.illkirch.eu